



## ÉDITO

## En Septembre je choisis mon camp, celui de la lutte !

### SOMMAIRE

2-3

#### LUTTES

- Malaise dans toutes les branches de la Sécurité sociale
- Discrimination syndicale : Schneider Electric condamné..... une 2<sup>ème</sup> fois !
- Tous les mots ont un sens : Le discours qui dépasse les BORNES

4-6

#### VIE SYNDICALE

- Un TA de plus en plus comme à l'accoutumé
- LSR, un 40<sup>e</sup> anniversaire sous le signe du bonheur partagé
- Congrès de l'Union locale Vizille Oisans : Solidarité assumée à travers des perspectives fédératrices intéressantes

7

#### SOCIÉTÉ

- Barème Macron : Il faut que Macron prenne en compte le droit Européen



Depuis la mise en place du nouveau gouvernement et suite aux élections législatives, nous avons droit à un jeu de chaises musicales du parti présidentiel et à une entrée détestable du groupe RN à l'Assemblée nationale.

Nous allons enfin voir comment se positionne la bête immonde qui se revendique depuis des années en opposition contre tous les gouvernements, au nom de la défense des intérêts du peuple. Et bien il n'aura pas fallu longtemps à l'ancien Front National pour trahir ses électeurs et s'allier à Macron, preuve en est lors du vote de la motion de censure contre le gouvernement Born le 11 juillet dernier.

Cette même bête immonde s'est déjà positionnée pour le projet de loi de Darmanin (expulsion des « étrangers » délinquants), qui pour trouver une majorité va chercher des idées dans le programme du RN.

En tout cas ce gouvernement de continuité n'a pas l'air d'avoir compris ou entendu les revendications de l'ensemble du monde du travail. Depuis des années, la CGT revendique des augmentations de salaires que ce soit dans le public ou dans le privé. Beaucoup d'entreprises et d'administrations se sont mises en grève lors du 2<sup>ème</sup> trimestre de cette année face à l'explosion de l'inflation et aux difficultés de tous les secteurs pour finir les mois.

D'après certains économistes, seule l'inflation pouvait justifier une augmentation de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique (+3,5%) alors que les salaires des catégories C commencent en dessous du SMIC. D'ailleurs la Fonction publique n'est pas la seule à être dans ce cas, dans 125 branches de plus de 5 000 salarié.e.s, 95 ont des minimas qui commencent en dessous du SMIC.

C'est pourquoi la CGT a mis à disposition de ses syndicats 10 propositions sur les salaires et une pétition en ligne afin de préparer la rentrée sociale. Les salaires ne seront pas les seules revendications de notre organisation en cette rentrée, nous revendiquons plus que jamais les 32h. Nous serons aussi vigilant.es et mobilisé.es contre une nouvelle réforme des retraites car pour nous la retraite c'est 60 ans à taux plein pour toutes et tous, et surtout en bonne santé !

En cette fin d'année nous aurons aussi une échéance importante pour l'ensemble de la CGT, ce sont les élections professionnelles dans l'ensemble de la Fonction publique. Le vote se déroulera le 8 décembre prochain, en jeu notre représentativité et le droit syndical qui en découle.

L'ensemble de la CGT Isère doit être au rendez-vous social de cette rentrée qui s'annonce chaude !

La première journée confédéralisée autour des enjeux de santé aura lieu le 22 septembre. Elle sera suivie d'une mobilisation nationale et intersyndicale le 29 septembre. Nous devons tout faire dès le retour des congés payés pour organiser, expliquer et convaincre nos collègues et ami.e.s du besoin de mobilisation en grève pour gagner sur nos revendications bien légitimes. A très vite dans la rue !

Pierre Germain Bonne  
Territoriaux d'Echirolles



Suivez-nous sur facebook :  
[www.facebook.com/CGT38/](http://www.facebook.com/CGT38/)



<https://www.instagram.com/cgtisere/>

nouveau site internet :  
[ud38.reference-syndicale.fr](http://ud38.reference-syndicale.fr)

Directeur de la publication :  
Nicolas BENOIT  
Imprimé par nos soins

N° CPPAP  
0226 S 05444  
I.S.S.N. 1154-6670





## Malaise dans toutes les branches de la Sécurité sociale

Depuis plusieurs années, les agents de la Sécurité sociale (CAF, CPAM, URSSAF, CARSAT...) tirent la sonnette d'alarme concernant leur statut. Pas fonctionnaires, mais bien salarié.e.s de droit privé, leurs salaires n'ont pas été revalorisés depuis plus de 10 ans alors même que l'inflation a explosé. Le Président a annoncé avant sa réélection une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires. Mais encore une fois, rien pour les agents de la Sécu...



Comble de la Sécurité sociale, les salarié.e.s eux-mêmes, avec leurs salaires tellement bas, peuvent bénéficier de la prime d'activité versée par la CAF et de la Complémentaire Santé Solidaire. Aujourd'hui, les nouveaux embauché.e.s sur les trois premiers niveaux de classification sont en dessous du SMIC.

Ces salarié.e.s invisibles, qui au quotidien, s'impliquent pour accorder des droits au plus précaires, sont aujourd'hui dans la même situation que ceux qu'ils doivent aider.

Qui se rappelle qu'ils étaient là pendant la crise sanitaire pour permettre le règlement des indemnités journalières des arrêts Covid, le paiement des soins aux professionnels de santé, et continuer à verser toutes les prestations sociales? À quel moment ont-ils été cités par nos ministres et journalistes et remerciés pour leur travail accompli dans des conditions parfois difficiles avec un télétravail imposé quel que soit leurs contraintes personnelles et familiales (école à la maison, garde d'enfant, logement non adapté pour télétravailler...).

Leur implication n'a-t-elle pas été suffisante et sans faille pour qu'on leur reconnaisse financièrement ?

Aujourd'hui, entre l'augmentation du prix des carburants, de l'électricité et du gaz, de l'alimentaire, ces salariés indispensables au service public, ne peuvent plus vivre dignement de leur salaire. Comme disait Coluche « le plus dur c'est la fin du mois, surtout les trente derniers jours », cette citation est devenue hélas le quotidien de bon nombre d'agents de la Sécu.

Le slogan de l'assurance maladie « agir ensemble, protéger chacun » est assez cocasse lorsque l'on sait que les salarié.e.s eux-mêmes n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois. A regarder trop loin, on ne regarde pas ce qui se passe chez soi. Un.e salarié.e qui doit faire le choix entre nourrir ses enfants et mettre du carburant dans son véhicule pour aller travailler n'a que des problèmes personnels. La Direction nationale ne reconnaît nullement les difficultés liées à la rémunération.

Aujourd'hui, les agents sont au bord du gouffre, un gouffre de précarité qui s'élargit tous les jours et qui ne laisse entrevoir que peu de possibilités alors même que les annonces ministérielles les rendent chaque jour plus invisibles.

Au faible salaire vient se rajouter la perte de sens du travail des agents : faire vite, avec des outils informatiques pas à la hauteur des enjeux, accusant le coup des réformes constantes de la législation qui négligent les droits des usagers.

La fatigue des salarié.e.s est de plus en plus présente, les sollicitations de plus en plus importantes, avec pour mot d'ordre de nos directions : productivité ! Et tout ceci, au détriment des assuré.e.s et d'un service public de qualité et de proximité. Ce n'est plus acceptable !

Tout travail mérite salaire en conséquence, et quand on dit salaire, on entend salaire pour vivre dignement, et évidemment salaire avec cotisation car nous ne pouvons plus scier, avec les exonérations, la branche sur laquelle nous sommes assis. A cet effet, la CGT revendique l'augmentation de la valeur du point pour vivre dignement, l'embauche massive d'emplois en CDI et la reprise en main de la Sécurité sociale par les salarié.e.s.

Karen Mantovani  
Secrétaire du syndicat Caf-Cpam de l'Isère



## Schneider Electric condamné..... une 2<sup>ème</sup> fois !

Il est des victoires qu'il faut prendre le temps de savourer. Celle-là en fait partie.

En 2020, après cinq longues années de procédures, la section industrie du Conseil des Prud'hommes de Grenoble condamne Schneider Electric pour discrimination syndicale. En 2022, le jugement est confirmé par la Cour d'appel.

C'est la satisfaction pour les deux élus CGT qui ont obtenu gain de cause, c'est la satisfaction également pour notre syndicat.



### Syndicalistes, pas voyous !

Pour la CGT, porter atteinte à un.e militant.e syndical.e, c'est porter atteinte à toute la CGT.

En 2016, l'entreprise a déjà été condamnée, sur les mêmes motifs, pour trois élus CGT.

En 2019, le Défenseur des droits et l'Organisation Internationale du Travail publiaient les résultats d'une enquête annuelle sur

les discriminations dans l'emploi. Inédite par son ampleur et sa méthode, l'enquête venait confirmer ce que nous vivons toutes et tous dans nos entreprises.

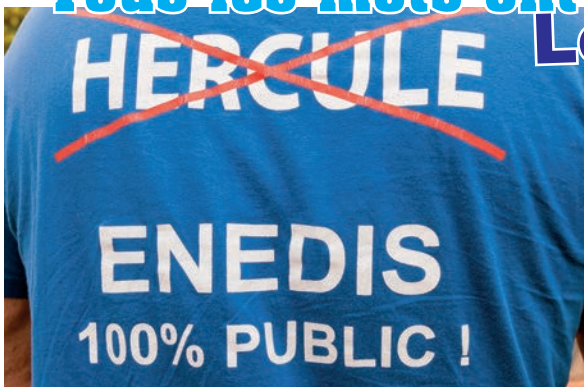
La lutte contre la criminalisation de l'action syndicale s'inscrit dans la démarche générale de la CGT de lutte contre toutes les formes de discrimination.

En six ans, cinq victoires. Dans l'entreprise, les choses ne pourront plus être comme avant. Notre direction devra en tenir compte.

Eric Berger  
Secrétaire Schneider CGT



## Tous les mots ont un sens : Le discours qui dépasse les BORNES



Pour donner suite au discours de la 1<sup>ère</sup> Ministre Elisabeth Borne, tous les mots ont un sens en politique. Dommage que les journalistes puissent croire à la magie.

Quand la Ministre annonce une recapitalisation, tout le monde pourrait croire en une nationalisation, mais il en est rien !!! Détenir 100% des actions sans changer le statut légal de Société Anonyme en EPIC revient à continuer à jouer sur les marchés avec un bien de 1<sup>ère</sup> nécessité. Par cette technique, le gouvernement réaffirme sa volonté de capitaliste pour ne répondre qu'au marché et non à l'intérêt général. Cette stratégie ne s'attaque pas à la racine des problèmes des usagers.

Le fait d'acquérir 100% des actions EDF SA revient à annihiler tout contrôle de la représentation nationale (débat parlementaire) sur des choix stratégiques du gouvernement, en gros je fais ce que je veux !!!! (Phénomène bien connu depuis plus de 5 ans)

Donc autant dire que le Président de la République pourra mettre en place le projet qu'il a pensé lorsque qu'il était ministre de l'économie, le fameux Hercule n'est pas mort !!!! Jeté par la porte par les actions des usagers avec les agents, il revient par la fenêtre avec ce gouvernement... Dans un seul but pouvoir engraisser encore les copains du capital en séparant et en vendant les activités qui assurent un revenu notamment la distribution ou l'exploitation hydraulique.

Un tour de magie qui occulte toutes les décisions des gouvernements successifs, a-t-elle fait le bilan de la déréglementation du secteur énergétique depuis 2004 ? A-t-elle exposé les méfaits de la libéralisation sur les usagers et les agents ? RIEN, pourtant aucune source d'information n'y fait référence.

Les chèques énergie ne sont que des pansements sur une jambe de bois. A l'instar des primes, ils ne permettent pas de compenser les hausses du Tarif Réglementé de Vente de l'Électrique (TRVE) au bonheur des fournisseurs alternatifs qui font les choux gras avec la loi NOME (2010) et l'instauration de l'Accès Régulé de l'Énergie Nucléaire Historique (les fameux 120 TWH, vendu en dessous du coût de fabrication).

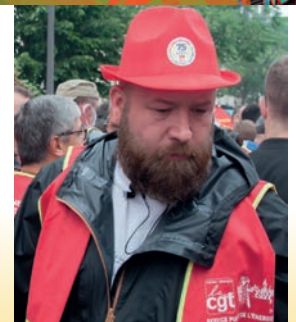
Un discours creux plein de magie mais sans aucune politique pour assurer la sortie des marchés du gaz et de l'électricité et la nationalisation.

Les seuls qui assurent le service public de l'énergie sont les agents qui le composent et qui luttent dans l'intérêt général.



**LA SOLUTION :** le Programme Progressiste de l'Énergie porté par la FNME-CGT.

Rudy Prepoleski  
Délégué Syndical CGT EDF HYDRO DTG





# UN TA DE PLUS EN PLUS COMME À L'ACCOUTUMÉ



Une nouvelle fois, l'Union locale CGT Grenoble était présente à la Fête du Travailleur Alpin. Même si la météo a mis des bâtons dans les roues de nos camarades à l'installation, notre valeureuse équipe ne s'est pas laissée démonter par les intempéries. Aussi, nous vous conterons cette aventure à la manière d'un journal de bord.

**Judi :** Nos camarades ont usé de leur force pour charger quantités de matériel pour accueillir nos festivalier-ères dans de bonnes conditions. Mais l'équipe fut accueillie par la pluie qui menaçait de tomber. C'est sous les rafales de vent que ce beau monde s'est hâté à monter le stand. Le matériel arrivait au fur et à mesure et notre équipe composée des habitué-es du TA accueillait parmi ses forces une délégation du collectif refondé la « CGT Jeune ». Un amalgame dynamique d'anciens et de nouveau du même collectif se créa alors, comme une passation de flambeau. La journée se termine avec le montage du bar composé de tables et de palettes, clou du spectacle de ces préparatifs.

**Vendredi :** Fin des préparatifs, le stand doit être prêt pour 17h ! Les espaces du stand sont définis et les barnums arrières installés. L'équipe doit lutter contre le vent violent et la pluie qui poussent dangereusement les grilles et les barnums. Heureusement, l'ingéniosité de l'équipe déjoue la sournoiserie de la météo du Capital. Météo s'avouant vaincue, elle cesse de souffler

et de tomber aux alentours de midi et laisse les cégétistes terminer d'installer le stand : planchas, découpe des légumes, stand goodies, VISA, affichage. L'équipe est accompagnée des chanteurs qui répètent et fournissent un aperçu de la soirée à venir.

L'organisation du service fonctionne très bien. Les rôles attribués sont assumés à fond et respectés. De temps en temps, un membre s'échappe pour profiter de la scène en cours. HK et les saltimbanques ont clôturé cette soirée comme il se doit.

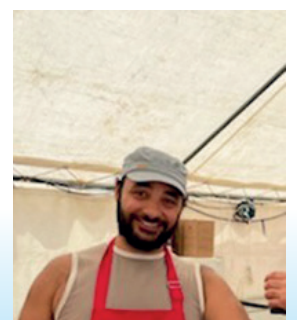
**Samedi :** 11h, ouverture du festival. Mais la fine équipe s'active dès 10h pour accueillir les festivalier-ères. Les débats autour de la Sécu sont intenses. Le TA se remplit petit à petit. Aucune trêve n'est accordée aux cégétistes qui servent courageusement leurs merguez et servent bière après bière, changeant fût après fût. La soirée se poursuit merveilleusement dans une ambiance de hip hop old school.

**Dimanche :** Contre toute attente, les effectifs ne fondent pas entre samedi et dimanche. Pas moins de 20 bénévoles sont présent-es pour le rangement sous un soleil accueillant.

**Vivement la Fête du TA 2023 !**

**D'ici là bons congés payés !**

Alex Sena de Freitas  
Collectif jeune CGT



**LSR**

## un 40<sup>e</sup> anniversaire sous le signe du bonheur partagé

Le groupe de travail en charge d'organiser cet événement avait bien fait les choses.

Une bien belle journée ce 30 juin 2022 à Fontaine avec une ambiance des plus chaleureuse pour la cinquantaine de personnes venues pour le second évènement de l'année, fêter les 40 ans de l'association Loisirs et Solidarité des Retraités Grenoble /Fontaine et environs.

En ouverture, Michelle Dupuy Fourré, ancienne Présidente et Martine Grégot actuelle Présidente ont rappelé les grandes étapes de l'association ; celles et ceux qui ont écrit l'histoire de l'association locale et les objectifs en matière de solidarité, culture, loisirs, de découvertes et ouverture au monde, de défense des retraité-e-s dans le cadre de l'intersyndicale au sein du groupe des 9.

Des moments d'émotions avec la remise de bouquets aux adhérentes les plus anciennes, en remerciement à Michelle et également à notre 100<sup>ème</sup> adhérente, avec les témoignages d'anciens et nouveaux dans une salle qui exposait de nombreuses photos de la vie de l'association depuis sa création en 1982. Des prises de paroles qui soulignent le plaisir du partage, la convivialité, la richesse des contenus proposés à travers les voyages, activités, découvertes.

Nos ahérent-e-s ont du talent avec lecture de poèmes, chansons, contes et musiques. Pas d'anniversaire sans dégustations : un énorme et savoureux gâteau et d'autres douceurs confectionnés par les participant-e-s.



Dans l'attente d'un dernier évènement pour fêter le 40<sup>e</sup> anniversaire en fin d'année, les adhérent-e-s, dès l'été auront le plaisir de vivre d'autres sorties dont, pour certain-e-s, un beau séjour dans le Périgord en septembre.

Longue vie à LSR Grenoble /Fontaine et environs pour vivre une retraite épanouie et solidaire pour toute et tous.

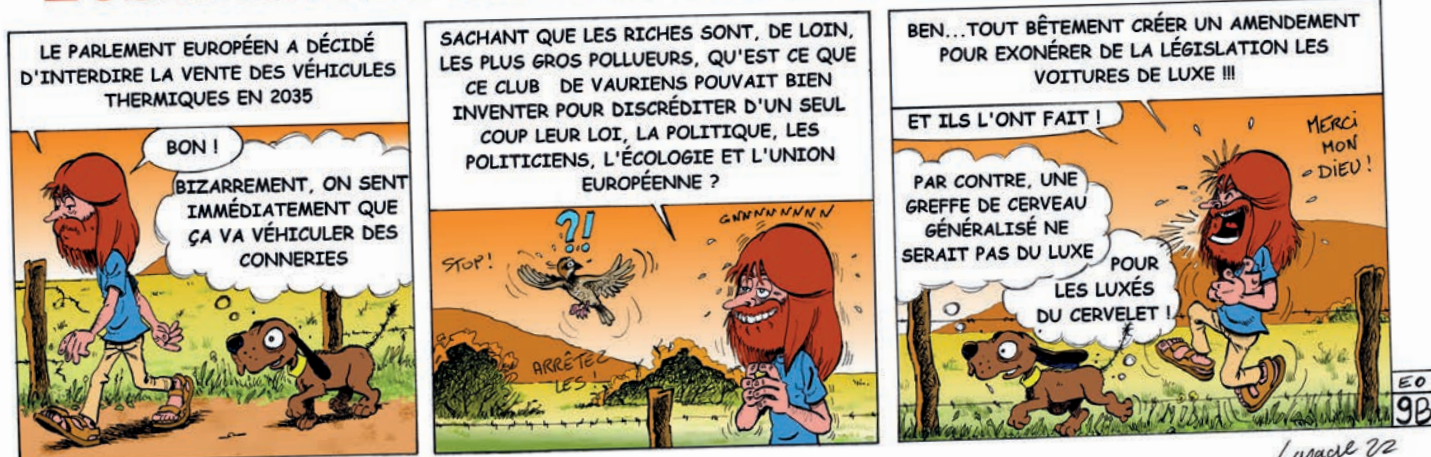
Gérard Frydman

Responsable communication  
LSR Grenoble/Fontaine et environs



Loisirs et Solidarité  
Des Retraités  
Grenoble Fontaine et environs

## EUSTACHE ET OSLAID À L'ÉCOUTE DU MONDE



## Solidarité assumée à travers des perspectives fédératrices intéressantes

Une nouvelle feuille de route en cohérence avec nos orientations CGT a été écrite par les délégué.e.s des syndicats et des sections syndicales du territoire de l'Union locale CGT Vizille Oisans dans la matinée du 28 juin 2022. Plusieurs points ont été abordés relatifs aux difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activités expliqués par une absence d'avancées sérieuses dans les branches notamment salariales comme dans les Hôtels-Cafés-Restaurants qui connaissent une pénurie de main d'œuvre chronique. De même la technicité des postes proposés qui loin d'être reconnus, les horaires décalés ou encore la nature ou durée du contrat, l'environnement professionnel (hébergement loin du lieu de production, le coût faramineux des déplacements...).

Hormis le premier facteur qui pose des questions relatives à la formation, les camarades rappellent qu'elles sont directement liées à la responsabilité des employeurs et qu'elles doivent donc, être solutionnées par eux. Leur attractivité dépend donc de leur volonté à générer pour leurs employé.e.s des conditions de travail et salariales acceptables.

Sur les Législatives, le scénario libéral reste, malgré le résultat calamiteux de Macron, toujours le même : allongement du départ à la retraite, poursuite de la casse du statut de fonctionnaires, appauvrissement des services publics, casse du Code du travail avec pour toutes mesures d'accompagnement les chèques énergie, mobilité ou alimentation, et primes d'activité qui ne sont enfin de compte qu'un écran de fumée face aux véritables enjeux celles de la répartition plus juste des richesses.

Les camarades présent.e.s estiment que les mobilisations sur les lieux de production (entreprises, magasins, agences...) sont nécessaires pour promouvoir un rapport de force direct et conséquent contre le patronat. Les modes d'actions collectifs (grèves, mobilisations...) restent à privilégier mais méritent sans doute d'être davantage argumentés et discutés avec les salarié.e.s. Une journée nationale interprofessionnelle comme point d'étape en septembre, est unanimement souhaitée.

Les camarades rappellent qu'il est nécessaire que les syndicats soient partis prenant de la vie de l'UL. Cela passe par une formation systématique des syndiqué.e.s notamment sur l'organisation CGT. Il est important que les syndicats aient conscience que la CGT s'est constituée autour d'une conception de solidarité née du fédéralisme combinant à la fois l'ancrage à l'entreprise mais aussi l'environnement territorial issu du maillage interprofessionnel.

La vie de l'UL ne peut ni ne doit être portée par les retraité.e.s qui de fait de la cession de son activité professionnelle n'a plus les outils pour mener efficacement le combat syndical. Ses réalités sont différentes malgré des convergences revendicatives identiques.

De 2017 à 2022, l'UL a mené des actions militantes importantes. Malgré le Covid, l'Union locale n'a pas cessé de fonctionner. Des permanences se sont tenues malgré les contraintes de distanciation qui ont distendu nos liens avec les syndicats du territoire mais ne les ont pas rompus. Avant le Covid l'UL a été partie prenante du combat contre la réforme des retraites de Macron. Elle a été de celui des Gilets jaunes pour la défense du pouvoir d'achat et contre



la hausse du prix des carburants. Elle a aussi porté avec les Union locales de la Mure et de Pont de Claix des initiatives communes comme des tractages sur un rond-point, des formations d'accueil et des diffusions de films engagés («Mélancolie Ouvrière», «Merci Patron !»...).

L'Union locale revendique un syndicalisme de proximité et l'importance de l'historique né d'une reconnaissance forcée d'adversaires politiques de son action syndicale... Pour qu'elle puisse peser sur son territoire, l'Union locale doit être statutaire avec des Statuts actualisés garants d'une vie démocratique assumée.

Outre de fédérer et d'organiser les camarades en structure syndicale, elle doit être au plus près des lieux de production. La mise en place d'un barnum est actée sur l'ancienne friche de Polimeri où un nombre important d'entreprises devraient prochainement s'installer.

Sur les transports il existe une transversalité de fait entre les territoires du Sud Isère. Sur cette question comme sur beaucoup d'autres, la problématique de territoires des UL (Pont de Claix, la Mure et Vizille Oisans) est similaire : elle met en évidence la nécessité de se fédérer davantage pour obtenir des avancées conséquentes. Des axes de travail et d'actions doivent être définis ensemble. Des rapprochements avec les camarades des transports doivent être effectifs pour nous permettre d'être force de propositions et d'actions.

Des rencontres sont prévues courant du 2nd semestre 2022 pour élaborer collectivement une stratégie commune.

Le bilan d'activité et d'orientation a été voté à l'unanimité ainsi que la présentation des comptes. Les statuts de l'Union locale réactualisés en 2017 lors du précédent Congrès ont été reconduits à l'unanimité avec quelques modifications de rédaction et d'ajouts comme celui du rôle et des missions du responsable à l'Orga. Les membres de la Commission exécutive étant de droit des camarades étant partie prenante de la vie de l'UL, ils ont proposé comme membres du Bureau : Chantal Nadi, Liliane Tarbouriech, Gilbert Foglio, Jean Luc Charles, Nabil Madoui, Jean François Gutierrez et Franck Clet. Les camarades ont été élus à l'unanimité.

Les membres du Bureau élu.e.s après s'être réuni.e.s ont proposé aux camarades membres de la commission exécutive : Gilbert Foglio comme responsable à l'Orga, Jean François Gutierrez comme trésorier et Franck Clet comme Secrétaire général.

Les camarades de la Commission Financière de Contrôle : Maurice Paulin, Alain Khazero et Philippe Tentelier ont été reconduits à l'unanimité eux aussi.

Les travaux se sont terminés à midi laissant place à une après-midi fraternelle et festive à la base nautique de Cholonge.

Franck Clet  
Secrétaire général de l'Union locale CGT Vizille Oisans



# Barème MACRON :

**il faut que MACRON  
prenne en compte le droit Européen**

**Il sait se mettre en avant pour les capitalistes  
Il faut qu'il respecte les travailleuse.eur.s**

Les avocats des patrons « crânaient » : que ce soit la Cour de Cassation, que ce soit le Conseil d'État, ils avaient décidé que le barème du représentant des « riches » était tout à fait valable !!!

Les employeurs avaient tout « loisir » de licencier injustement les salarié.e.s, qui sont pourtant les **créateurs des richesses**, et le barème étant dissuasif. D'ailleurs cela a été constaté, les salarié.es qui sont victimes du comportement abusif des patrons, ont moins saisi la justice.

Le Conseil constitutionnel a jugé que le souci du législateur de renforcer la prévisibilité des conséquences qui s'attachent à la rupture du contrat de travail poursuivant un objectif d'intérêt général et qu'il fallait bien que les employeurs soient protégés !

Le Conseil a été « sensible » à la sécurisation financière d'une injustice dans la comptabilité de l'employeur et non celle des **travailleuse.eur.s plongé.e.s, dans le chaos.**

La Cour de Cassation a aussi décidé que le barème Macron était dissuasif puisque les juges peuvent « potentiellement » condamner l'employeur au remboursement de six mois maximum d'assurance-chômage, somme qui n'indemnice pourtant aucunement les **travailleuse.eur.s.**

## Bonne nouvelle :

Le Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS) vient de juger, à l'unanimité, que le barème constitue une violation de l'Article 24. Il retient notamment, lapidièrement, que « **la prévisibilité résultant du barème pourrait plutôt constituer une incitation pour l'employeur de licencier abusivement des salariés** ».

**MEURTRE  
AVEC  
PRÉMÉDI-  
TATION**



**EXIGEONS  
LE CODE DU TRAVAIL  
QU'IL NOUS FAUT !**

À noter que la C.G.T. avait procédé à une réclamation en ce sens, le 7 septembre 2018 auprès du CEDS.

Le vent tourne à l'unanimité du côté de celles et ceux qui « triment », souvent dans la précarité.

**A nous, classe ouvrière, de « crâner » et au Président Macron de prendre en compte le droit Européen. Cela ne devrait pas lui être « très pénible » puisqu'il met toujours en avant l'Europe.**

La balle est dans son camp et nous saurons le lui rappeler.

Joelle Lecerf

Ex-conseillère Prud'homale  
CGT





LA CGT VOUS SOUHAITE DE  
*Très bons*  
**CONGIES**  
*Payés*  
CONQUÊTE SOCIALE  
ISSUE  
DE LA LUTTE  
DES TRAVAILLEURS  
EN 1936 !

**la cgt** CET ÉTÉ,  
RECONSTITUONS  
NOS FORCES DE LUTTES !

## Agenda

- ✓ COMITÉ GÉNÉRAL  
UD CGT 38  
29-30 septembre  
Grenoble - Alpeexpo
- ✓ CONGRÈS UL La Mûre  
16 Septembre matin

## ACTIONS

- ✓ Jeudi 22 Septembre  
Journée confédéralisée  
Sécu - santé
- ✓ Jeudi 29 Septembre  
Journée Nationale  
15\* - 32\* - 60\*



- \* 15 euros de l'heure
- \* 32 heures
- \* 60 ans pour la retraite